RCS : CHARTRES
Code greffe : 2801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00966
Numéro SIREN : 814 940 607
Nom ou dénomination : 2MSF DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 06/10/2023 sous le numéro de dépôt B2023/006216

Grant Thornton

Plaquette annuelle

SARL 2MSF DISTRIBUTION

Exercice clos le 31/01/2023

Certifié conforme à l'original

Grant Thornton
SAS d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
RCS Nanterre B 632 013 843
90 rue Charles Nungesser
29490 GUIPAVAS

SARL 2MSF DISTRIBUTION
au capital de 8 000 €
30 rue Loigny la Bataille
28150 VOVES

Exercice clos le 31/01/2023

FS

SOMMAIRE

Exercice clos le 31/01/2023

1. Comptes annuels

Attestation d'Expert-Comptable	7
Bilan actif	8
Bilan passif	9
Compte de résultat	10
Compte de résultat (suite)	11
Soldes intermédiaires de gestion	12
Annexe	13

2. Détail des comptes

Bilan détaillé	27
Compte de résultat détaillé	31

FS

FS

Bilan actif

Exercice clos le 31/01/2023

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2023	Net 31/01/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 382	1 163	219	417
Autres immobilisations corporelles	906	429	477	779
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	31 545		31 545	31 545
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**33 833**	**1 592**	**32 242**	**32 741**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	625 590		625 590	603 800
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	8 811		8 811	9 574
Autres créances	513 741		513 741	441 570
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	45 885		45 885	39 539
Charges constatées d'avance (3)	9 263		9 263	14 778
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 203 290**		**1 203 290**	**1 109 260**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**1 237 123**	**1 592**	**1 235 532**	**1 142 001**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

FS

Bilan passif

Exercice clos le 31/01/2023

	31/01/2023	31/01/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	258 271	223 624
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**29 994**	**34 647**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**297 065**	**267 071**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 134	5 026
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	702 447	657 906
Dettes fiscales et sociales	218 770	208 588
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	16 115	1 011
Produits constatés d'avance		2 400
TOTAL DETTES	**938 467**	**874 930**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**1 235 532**	**1 142 001**
(1) Dont à plus d'un an (a)		874 930
(1) Dont à moins d'un an (a)	938 467	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

FS

FS

Désignation de la société : SARL 2MSF DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2023, dont le total est de 1 235 532 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 29 994 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2022 au 31/01/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/07/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

FS.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

FS

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 382			1 382
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	906			906
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**2 288**			**2 288**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	31 545			31 545
Immobilisations financières	**31 545**			**31 545**
ACTIF IMMOBILISE	**33 833**			**33 833**

TS

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	966	197		1 163
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	127	302		429
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**1 092**	**499**		**1 592**
ACTIF IMMOBILISE	**1 092**	**499**		**1 592**

FS

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 563 360 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	31 545		31 545
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	8 811	8 811	
Autres	513 741	513 741	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	9 263	9 263	
Total	**563 360**	**531 815**	**31 545**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
R.r.r. a obtenir & av non rec.	405 471
Total	**405 471**

FS

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 000,00 euros décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	800	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	800	10,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 938 467 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	702 447	702 447		
Dettes fiscales et sociales	218 770	218 770		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	17 249	17 249		
Produits constatés d'avance				
Total	**938 467**	**938 467**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	1 134			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 134 euros.

FS

Charges à payer

	Montant
Fac non parv-fournisseurs	113 174
Dettes pr pour conges a payer	35 040
Autres charges a payer	31 400
Provisions 13eme mois	3 053
Charg soc pour conges payes	9 842
Ch soc/prov 13eme mois	795
Allocations familiales exploit	2 938
Dettes provionnes conges payes	48
Etat-charges a payer	455
Contribution économique	22 040
Prov. cvae	3 047
Taxe apprentissage	328
Taxes grandes surfaces	19 811
Div-charges a payer	15 749
Total	**257 720**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Autres charges d avance	9 263		
Total	**9 263**		

FS

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 51 890 euros
Les droits à indemnité de départ en retraite, acquis par les personnes de plus de 50 ans à la clôture de l'exercice sur la durée d'exploitation du fonds de commerce par la société, sont évalués à 13.3K€.
Les droits antérieurement acquis par les salairés, 29K€, seront pris en charge par le proriétaire du fonds.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

FS

2MSF DISTRIBUTION

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 8.000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 30 RUE LOIGNY-LA-BATAILLE

28150 VOVES

814 940 607 RCS CHARTRES

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 JUILLET 2023

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS
Et le 31 JUILLET, à 10 heures,

Les associés de la société 2MSF DISTRIBUTION se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- Monsieur Fabrice SAGOT, propriétaire de	720 parts
- Madame Stéphanie SAGOT, propriétaire de	80 parts
soit un total de	800 parts

sur les HUIT CENTS (800) parts sociales composant le capital social.

Monsieur Fabrice SAGOT préside la séance en sa qualité de gérant associé.

Il constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :
- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 janvier 2023,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

FS SS

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues entre Monsieur Fabrice SAGOT et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés votants, Monsieur Fabrice SAGOT s'étant abstenu pour l'approbation de cette résolution et ses parts n'ayant pas été prises en compte pour le calcul de la majorité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Fabrice SAGOT	**Stéphanie SAGOT**

FS SS